



**Rapport de la Commission des Finances concernant
le préavis 40-04
Demande de crédit complémentaire au budget 2004
de fr. 21'412.—pour l'achat d'une benne compacteuse
pour le carton**

Composition Commission des Finances	
José Rohrer	Président, rapporteur
Jean-Jacques Guignard	Membre
Eric Loup	Membre
Jean-Philippe Thonney	Membre

Dates des réunions
3 mai 2004
10 mai 2004

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

1. Préambule

La Commission a obtenu de M. Daniel Bally, Municipal, les explications nécessaires à la compréhension du présent préavis. Nous l'en remercions.

2. Commentaires de la Commission

La volonté de notre Municipalité de maintenir une déchetterie moderne, écologique et fonctionnelle doit être soutenu. La commission a analysé la proposition de la Municipalité, qui aurait pu être portée au budget 2004.

L'entreposage des cartons exige en effet une manutention importante tant pour le stockage sur site que pour l'enlèvement par la Ville de Lausanne. Nos employés communaux outre la surveillance participent au chargement des camions, environ 17 fois par année soit 34 heures de travail.

Les emplacements actuel et futur de la déchetterie permettent de recevoir une benne plus grande que celle proposée dans le préavis de la Municipalité et ceci moyennant la simple installation d'une prise courant fort.

Le prix d'achat de la benne, basé sur deux offres distinctes, nous paraît raisonnable même s'il a subi une hausse de près de 15 % selon le devis Datalec actualisé demandé par les deux Commissions.

3. Financement

L'analyse du préavis met en évidence la nécessité de créer un raccordement au courant fort devisé à environ fr. 400.-- ainsi que l'aménagement de la place d'entreposage estimé à fr. 1'000.-. Le transport de la benne aller et retour avoisinera fr. 500.-- au lieu de fr. 215.-- actuellement. Par contre, le nombre de courses diminuera de moitié.

L'entretien du mécanisme de compactage de la benne sera en principe réalisé par notre équipe communale.

4. Amendement

La Commission des Finances, en accord avec la Commission ad hoc, vous propose d'augmenter le crédit pour l'achat de la benne de fr. 6'588.-- le portant ainsi à fr. 28'000.-- pour l'acquisition d'une benne plus grande.

5. Conclusion

La Commission des Finances souscrit sans aucune réticence à l'investissement proposé ainsi qu'au mode de financement par le budget d'exploitation.

Elle vous propose d'accepter le préavis 40-04 amendé.

Cugy, le 10 mai 2004

J. Rohrer
Rapporteur

E. Loup

J.-J. Guignard

J.-P. Thonney